

MODE D'EMPLOI

Déposez en quelques clics votre demande de financement en ligne !

<http://cdf.crma-auvergnerhonealpes.fr>



1

Munissez vous de votre numéro SIREN et des pièces nécessaire à votre dossier

Lors de votre première demande, **vous devez impérativement créer votre compte.**

Vos identifiants vous seront communiqués par retour de courriel.

Si vous n'avez pas communiqué d'adresse Email lors de votre immatriculation au Répertoire des Métiers, contactez le Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département.


2


3

Lorsque votre compte est créé, connectez vous en utilisant votre numéro SIREN et votre mot de passe.

Vous pouvez alors vérifier les informations vous concernant en cliquant sur "Mon compte" en haut à droite de l'écran.

4


Saisissez votre demande de financement : cliquez sur le bouton  en haut du tableau de bord.

Validez chaque étape de la saisie avec le bouton 

5

Déposez les documents nécessaires (en format PDF, JPEG, TIFF...). Chaque pièce doit être fournie dans un fichier séparé.

Attention : tous les documents doivent être déposés à la suite et au même moment, sinon la saisie ne sera pas validée.

Une fois, votre demande validée (Etat dossier = 1- Instruction en cours), vous pourrez consulter les documents déposés en cliquant sur  mais vous ne pourrez plus apporter de modifications. Si vous constatez une erreur ou rencontrez un problème, contactez-nous !

Votre dossier et son avancement sont à tout moment, accessibles sur le portail et vous serez tenu informé du suivi de votre demande par courriel : accusé de réception, éventuelle demande de compléments, décision, règlement.